



Vol. X, n° 3 (2000)

Action nouvelles est publié par le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 75, rue Albert, bureau 300, Ottawa (Ontario) K1P 5E7.

Rédacteur en chef : Richard Garlick rgarlick@ccsa.ca

ISSN 1701-4530

Dans le présent numéro :

- **Petit déjeuner au CCLAT**
En quête d'une entente sur les drogues
- **Une réunion sur les jeux de hasard**
Les participants examinent des façons d'en mesurer les répercussions
- **Facultés affaiblies**
Drogues et alcool chez les personnes arrêtées
- **Une crise, quelle crise?**
Un chercheur s'inquiète de l'utilisation des drogues à l'école
- **Les États-Unis s'acheminent vers le 0,08**
Une nouvelle loi pénalise les États qui n'obéissent pas
- **Le seuil d'ébriété à 0,04?**
Les effets d'une faible ingestion d'alcool sur le rendement
- **Le dernier mot**
Nouveaux visages, nouvel ouvrage, activités à venir
- **Calendrier des activités**
- **DANS LE PROCHAIN NUMÉRO**
La pression monte en faveur d'une nouvelle stratégie antidrogue

Petit déjeuner au CCLAT : En quête d'une entente sur les drogues

Même s'ils n'avaient rien dit d'intéressant - ce qu'ils n'ont pas fait - les participants à un petit déjeuner de travail spécial parrainé par le CCLAT en octobre seraient passés à l'histoire simplement parce qu'ils se retrouvaient dans la même pièce. Il y avait le D^r Don Vereen, sous-directeur du *US Office of National Drug Policy* (ONDCP), assis en face de Dan Gardner, chroniqueur au *Ottawa Citizen* et critique de longue date en matière de stratégie antidrogue aux États-Unis. Il y avait aussi le chef de police de Brockville, Barry King, président du Comité sur l'abus de drogue de l'Association canadienne des chefs de police, échangeant des idées avec Eugene Oscapella, avocat et principal porte-parole de la *Canadian Drug Policy Foundation*, qui s'oppose aux stratégies actuelles d'application de la loi destinées à refréner la toxicomanie.

Outre les œufs et les muffins, on retrouvait au menu la politique antidrogue et l'orientation qu'elle devrait prendre au cours des 5 à 10 prochaines années. Inutile de dire qu'il y a eu des opinions discordantes, mais tout le monde a convenu qu'il était préférable de se rencontrer face à face plutôt que de se critiquer à travers les médias. La proposition du Dr Vereen de faire de ce groupe un tremplin au dialogue canado-américain sur la politique antidrogue a aussi rallié le consensus général.

Ajoutant à la réunion historique, June Sivilli, qui coordonne la section de la réduction de la demande de l'ONDCP, a signalé que c'était la première fois que des représentants en matière de réduction de la demande aux États-Unis rencontraient les responsables de la stratégie antidrogue au Canada dans leur propre pays. Mme Sivilli accueillera aussi avec plaisir toute occasion future de poursuivre le dialogue.

L'absence du sénateur Pierre-Claude Nolin, qui présidait un comité spécial du sénat sur les drogues illicites jusqu'à la dissolution du Parlement à cause de l'élection fédérale du 27 novembre, a été la seule déception de la journée. Le sénateur Nolin n'a pu assister en raison de fonctions préélectorales le jour de l'annonce de l'élection, qui coïncidait avec la date de la réunion. Le comité sénatorial s'est réuni seulement une fois le 16 octobre pour entendre des témoins, cependant le directeur de la recherche du comité, Daniel Sansfaçon, a indiqué aux participants au petit déjeuner du CCLAT qu'il était confiant que le comité reprenne ses débats après l'élection.

Le Dr Vereen était à Ottawa pour donner un exposé à la réunion annuelle à la Société médicale canadienne sur l'addiction (SMCA). Le nouveau président de la SMCA, le Dr Bill Campbell, et le président de l'International Society for Addiction Medicine, le Dr Nady el-Guebaly, ont tous pris part aux échanges.

Étaient également présents deux associés du CCLAT, Éric Single (Politique et recherche) et Richard Garlick (Communications), un représentant de l'ambassade américaine à Ottawa, des représentants de l'ONDCP et des membres du personnel de recherche du Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites.

Au dire de Michel Perron, DG du CCLAT, qui avait organisé et présidé la réunion, " l'occasion était exceptionnelle de réunir des gens qui ne s'étaient jamais parlés auparavant. J'envisage avec plaisir notre prochaine rencontre. Selon moi, nous pouvons canaliser l'intérêt dans la politique antidrogue au-delà d'un simple débat polarisé sur la prohibition ou la légalisation."

Comment mesurer les répercussions des jeux de hasard

Le premier symposium international sur les répercussions économiques et sociales des jeux de hasard a eu lieu à Whistler (C.-B.) en septembre. La rencontre avait pour but d'amorcer des travaux sur un ensemble de lignes directrices internationales qui serviront à quantifier les répercussions des jeux de hasard. Les participants ont indiqué qu'il fallait trouver des moyens de maximiser les retombées économiques des jeux de hasard tout en réduisant leurs méfaits.

La réunion de Whistler regroupait près de 60 participants nationaux et internationaux, dont des économistes, épidémiologistes, psychologues, spécialistes des toxicomanies, criminologues, analystes de politiques publiques, anthropologues, représentants élus et représentants de gouvernements et du secteur des jeux de hasard.

La croissance météorique des jeux de hasard depuis quelques années a pris par surprise les décideurs et les chercheurs. Pour cette raison, il existe très peu de réalités inéluctables pouvant servir à l'élaboration de politiques. Les participants ont cerné un éventail de sujets et de thèmes de recherche qui devront être examinés afin de pouvoir obtenir les données concrètes nécessaires à la prise de décisions à l'égard des jeux de hasard.

On a mis sur pied un groupe de travail pluridisciplinaire qui rédigera un rapport du symposium et prendra des mesures concrètes pour élaborer et mettre en œuvre un cadre d'action.

"Le symposium a établi une base qui permettra de traiter rationnellement un problème complexe à l'échelle nationale pendant qu'il est encore à un stade peu avancé", de dire Jacques LeCavalier, organisateur du symposium et ancien directeur général du CCLAT. "Nous espérons qu'en nous engageant maintenant dans un dialogue constructif, nous aurons devant nous d'autres options que de permettre l'expansion incontrôlée des jeux de hasard ou d'en faire une activité clandestine."

Plus de la moitié des personnes arrêtées avaient consommé : Étude

Dans une étude réalisée auprès de 26 collectivités au Canada, la police a révélé que plus de la moitié (53 %) des personnes arrêtées pour une infraction criminelle étaient sous l'influence de l'alcool ou de drogues illicites, ou des deux, au moment de la perpétration du crime.

Munis d'un questionnaire de deux pages intitulé Arrestee Study Form (ASF), les agents procédant aux arrestations devaient indiquer si, à leur avis, la drogue ou l'alcool avait joué un rôle dans les 2 765 arrestations faites entre le 1er et le 30 mai 2000. Les infractions pénales comprennent les homicides, les voies de fait, les crimes contre les biens, le trafic de stupéfiants et la conduite avec facultés affaiblies.

L'étude a été réalisée conjointement par l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Centre canadien de lutte contre l'alcool et les toxicomanies (CCLAT) dans le cadre d'un vaste effort visant à évaluer le rôle de l'alcool, de la cocaïne, du cannabis et de l'héroïne dans les divers types de crime. Le projet, qu'on croit être le premier en son genre au monde, bénéficie d'une aide financière du Bureau du solliciteur général, de la GRC, de l'ACCP, du Service correctionnel du Canada, du Centre national de prévention du crime, de Santé Canada et des Nations Unies. Les résultats définitifs devraient sortir au début de 2001.

En 1996, le CCLAT avait fait paraître une étude complète sur les coûts sociaux, économiques et de santé de la consommation abusive de drogues au Canada. À cause du manque de données empiriques, nous avons dû estimer avec prudence le nombre de crimes avec violence imputables à la consommation de drogues et nous abstenir de toute estimation quant au pourcentage de crimes contre les biens attribuables aux drogues illicites (p. ex., un vol pour entretenir une consommation de drogues).

L'ASF constitue l'un des trois moyens principaux de collecte de données destinés à combler cette lacune. Les résultats seront recoupés avec les données sur le mode de vie recueillies par le Service correctionnel du Canada ainsi qu'avec des interviews réalisées auprès de détenus et de prisonniers en probation au Québec. Une fois la "triangulation" des données effectuée, celles-ci devraient révéler le pourcentage de crimes susceptibles d'être attribués à l'alcool et aux drogues illicites, d'affirmer Serge Brochu et Kai Pernanen, chercheurs principaux.

Dès qu'on aura établi une "fraction attribuable", il sera possible de calculer les répercussions de la consommation abusive de drogues sur les budgets des services policiers pour un vaste éventail d'infractions pénales.

Points saillants de l'ASF

- Le tiers des personnes arrêtées semblaient sous l'influence de l'alcool, 10 % sous l'influence de drogues et 10 % sous l'influence des deux.
- La police a indiqué qu'un tiers des utilisateurs de drogues illicites avaient consommé du cannabis et un autre tiers, de la cocaïne.
- Les agents ont révélé que 25 % des personnes arrêtées étaient alcooliques, 15 % consommaient régulièrement une ou plusieurs drogues illicites et une autre tranche de 15 % consommaient régulièrement de l'alcool et des drogues.
- Dans 44 % des cas, on avait fait abus de cannabis, et dans 39 %, de cocaïne.
- Les agents ont signalé que 15 % des crimes avaient été commis, du moins en partie, par des individus impliqués dans le trafic des stupéfiants, notamment pour des questions de conflits territoriaux et de recouvrement de dettes liées à la drogue.

Un débat politique passe sous silence la consommation de drogues chez les adolescents

Selon un psychiatre de l'Hôpital pour enfants de Montréal, qui a récemment publié une communication troublante sur la consommation de drogues chez les adolescents du Québec, le débat public sur la légalisation du cannabis et d'autres drogues masque l'accroissement vertigineux de l'utilisation des drogues chez les adolescents depuis quelques années.

Le D^r Mark Zocolillo et une équipe de chercheurs de l'Université McGill et de l'Université de Montréal ont constaté que 70 % des jeunes de 15 à 16 ans qui avaient consommé des drogues illicites à plus de cinq reprises affirmaient avoir été « high » à l'école, tandis que la majorité déclaraient pratiquer des sports lorsqu'ils sont sous l'effet de drogues et consommer de la drogue le matin (voir *Action nouvelles*, vol. X, no 2). Lorsque le D^r Zocolillo a communiqué ses conclusions au Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites, en octobre, il a commencé sa présentation par une diapositive illustrant les points saillants du Sondage sur la consommation de drogues par les élèves de l'Ontario en 1999 (SCDEO). L'enquête, réalisée tous les deux ans par le Centre de toxicomanie et de santé mentale, révèle que la consommation de cannabis et d'hallucinogènes a doublé depuis 1993. Les sondages aux États-Unis vont aussi dans le même sens, de dire le D^r Zocolillo. "Nous sommes revenus au point où nous étions à la fin des années 70."

Pourtant, il a trouvé dans le numéro du 13 juin du *Journal de l'Association médicale canadienne* un rapport étonnamment optimiste des données du SCDEO. "Je m'attendais à une plus grande inquiétude, a-t-il dit. Cet accroissement considérable de la consommation est troublant. Que se passe-t-il? Pourquoi n'en parle-t-on pas?"

Le D^r Zocolillo croit que si la situation n'est pas prise plus au sérieux, c'est que le débat très politisé sur la légalisation ou la prohibition a laissé de côté les adolescents. "Selon moi, on associe la préoccupation des intervenants à l'idée qu'ils désirent seulement en faire des substances illégales ou mettre les gens en prison", a-t-il signalé à *Action nouvelles*. "Il s'agit de choses entièrement différentes."

Dans la prochaine étape de sa recherche, le Dr Zocolillo examinera les méfaits de l'utilisation des drogues, l'évolution naturelle de la consommation de drogues jusqu'à l'âge adulte et le lien entre les habitudes de consommation et la dépendance.

Une nouvelle loi aux États-Unis pénalisera les États qui n'adoptent pas la norme 0,08

Une nouvelle loi aux États-Unis diminuera le financement fédéral des autoroutes dans les États qui n'adopteront pas la norme de 0,08 g % comme limite légale pour la conduite en état d'ébriété.

Les États qui n'appliquent pas cette norme d'ici 2004 perdront 2 % de leurs subventions, jusqu'à un maximum de 8 % d'ici 2007. Les États qui adoptent la norme d'ici 2007 pourront récupérer les subventions perdues. Les partisans de la nouvelle loi prétendent qu'elle pourrait sauver 500 vies par année aux États-Unis. Le président Clinton a félicité l'organisme Mothers Against Drunk Driving d'avoir su surmonter l'opposition à cette loi qu'avait soulevée l'industrie de l'alcool. À l'heure actuelle, 18 États et Washington (D.C.) imposent la norme de 0,08. La limite est fixée à 0,10 dans 31 États. Au Massachusetts, le seuil de 0,08 % est admis en preuve, mais n'indique pas un état d'ébriété.

Des cadets de la marine font état de facultés énormément affaiblies à 0,04

Une récente étude menée aux États-Unis révèle que des cadets de la marine en formation sur de gros bâtiments commerciaux avaient subi une importante dégradation de leurs capacités avec des concentrations d'alcool dans le sang aussi faibles que 0,04 g %.

À ce taux, les marins ont pris beaucoup plus de temps à résoudre un problème simulé de chaudière. Des chercheurs de l'Université Brown et de son centre d'étude sur l'alcool et les toxicomanies ont constaté que les cadets n'étaient pas conscients de leur propre incapacité à de faibles CAS. Les collègues et superviseurs de travail auraient probablement du mal à déceler les effets d'une faible dose d'alcool, affirment les auteurs.

Source : Addiction 2000 : 95: 719-726, rapporté dans DATA, Brown University Digest of Addiction Theory and Application. Pour abonnement, appeler 800 333-7711 ou par courriel : manissecs@manisses.com.

Le dernier mot

Troisième édition du *Profil* de l'ICSI

L'Institut canadien de la santé infantile vient de faire paraître *La santé des enfants du Canada : un profil de l'ICSI - 3e édition*. Le document couvre un vaste éventail de sujets, de la grossesse et de la naissance jusqu'à l'adolescence. Il présente aussi un large spectre d'indicateurs de santé communautaire dans une présentation conviviale agrémentée de graphiques. Coût pour les membres de l'ICSI : 40,50 \$; non-membres : 45 \$. Pour plus de détails, rendez-vous à <http://www.cich.ca/ressource.htm>, ou communiquez avec l'Institut canadien de la santé infantile, 384, rue Bank, bureau 300, Ottawa (Ontario) K2P 1Y4. Tél. : (613) 230-8838. Téléc. : (613) 230-6654. Courriel : cich@cich.ca.

Arrivées au CCLAT

Le CCLAT a récemment accueilli de nouvelles venues : **Nina Frey**, spécialiste principale en information (Centre national de documentation), auparavant au Centre de recherches pour le développement international; **Manon Blouin**, bibliothécaire et technicienne en information, récemment diplômée du Collège Algonquin; **Elizabeth Lozano**, coordonnatrice, Centre virtuel de documentation sur l'alcool, le tabac et les autres drogues, auparavant au Centre canadien de documentation sur le VIH/SIDA de l'Association canadienne de santé publique; et **Elizabeth Loney**, agente d'administration.

Le CCLAT accueille aussi deux nouveaux associés. **Alan Ogborne** détient un doctorat en psychologie sociale du London School of Economics. Il a connu une longue carrière distinguée à titre de scientifique et d'éducateur sur les toxicomanies, se spécialisant dans l'élaboration et l'évaluation de services de traitement. **Jamie Wiebe** a été chercheur pour la Fondation manitobaine des toxicomanies et la Commission albertaine contre l'alcoolisme et les toxicomanies. Terminant actuellement un doctorat en sciences de la santé communautaire à l'Université du Manitoba, Jamie se penchera sur les problèmes de l'utilisation des drogues injectables et des jeux de hasard pour le CCLAT.

Calendrier des activités

Pour obtenir la liste des activités par ordre chronologique :

<http://www.ccsa.ca/calendar.htm>

Pour ajouter de l'information sur une prochaine conférence sur les toxicomanies ou sur les dépendances, prière de communiquer avec whatsnew@ccsa.ca